



**Concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions
Infirmières et Techniques de Santé
Cycle du Master**

Filière : Pédagogie des sciences infirmières et techniques de santé

Durée de l'épreuve écrite : 3 heures

INSTRUCTIONS AVANT DE REpondre AUX QUESTIONS

- Les téléphones portables et les machines à calculer sont strictement interdits ;
- Toute introduction de téléphone portable ou d'appareil électronique (tablette, calculette, Watch, etc.) ou de documents ou toute tentative de fraude entraînera automatiquement l'exclusion du candidat ;
- Tout candidat n'est autorisé à quitter la salle qu'après une demi-heure du début de l'épreuve ;
- Vérifier que le polycopie de l'épreuve contient un nombre total de cent questions, numérotées de 1 à 100 (recto-verso) ;
- Répondre sur la grille de réponses nominative et individuelle, en cochant la ou les cases correspondantes à la ou les bonnes réponses ;
- Seuls les stylos à bille de couleur noire ou bleue sont autorisés ;
- Le candidat doit cocher la réponse exacte sur la case correspondante de manière lisible sans déborder de la case prévue pour réponse ☐ ou ☐ ;
- Remettre la grille de réponses avec les copies contenant les questions de l'épreuve écrite, aux membres de la commission de surveillance ;
- La durée de l'épreuve écrite est de 3 heures.

Cochez-la ou les bonnes réponses :

Q1 : Le reclassement des ISPITS au rang d'instituts de l'enseignement supérieur qui ne relèvent pas des universités leur impose :

- a) La durée de leur cycle de formation.
- b) Les modalités d'évaluation de leurs formations.
- c) De mettre en place des passerelles avec les établissements universitaires.
- d) De baser l'acquisition des modules sur le principe de la capitalisation.

Q2 : L'unité fondamentale du système de formation au niveau des ISPITS est :

- a) Le module majeur.
- b) Le module.
- c) Le module complémentaire.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q3 : Actuellement l'enseignement dispensé au niveau des ISPITS est réparti en :

- a) Un cycle.
- b) Deux cycles.
- c) Trois cycles.
- d) Aucune proposition n'est juste.

335 شارع محمد الخامس - الرباط - الهاتف : +212 537 76 11 21 - الفاكس : +212 537 76 38 95

335, Avenue Mohammed V Rabat - Tél : +212 537 76 11 21 - Fax : +212 537 76 38 95 - www.sante.gov.ma



Scanné avec CamScanner

Q4 : Pour exercer en commun la profession infirmière, au secteur privé, deux ou plusieurs professionnels de la même profession doivent se constituer en société régie par le dahir du :

- a) 9 ramadan 1331.
- b) 12 ramadan 1331.
- c) 15 ramadan 1331.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q5 : Le plan de santé 2025 s'articule autour de :

- a) 03 principes vecteurs.
- b) 04 principes vecteurs.
- c) 05 principes vecteurs.
- d) 06 principes vecteurs.

Q6 : Les SROS sont établis par les directions régionales de santé selon :

- a) Le premier alinéa de l'article 47 du Décret n°2-14-562.
- b) Le deuxième alinéa de l'article 47 du Décret n°2-14-562.
- c) Le troisième alinéa de l'article 47 du Décret n°2-14-562.
- d) L'article 25 de la loi-cadre n°34-09.

Q7 : Selon la réglementation en vigueur, pour le calcul du nombre de lits hospitaliers à prévoir au niveau régional le Taux d'Admission est fixé à :

- a) 6% .
- b) 7% .
- c) 8% .
- d) 9% .

Q8 : Selon la loi-cadre n°34-09, la carte sanitaire s'établit pour une durée de 10 ans et elle doit être obligatoirement :

- a) Evaluée et révisée tous les 5 ans.
- b) Evaluée et révisée tous les 3 ans.
- c) Evaluée tous les 5 ans.
- d) Révisée tous les 5 ans.

Q9 : Selon les stratégies du ministère de la santé la population en situation de vulnérabilité se subdivise en :

- a) 4 catégories.
- b) 5 catégories.
- c) 6 catégories.
- d) 7 catégories.

Q10 : Le pourcentage des marocains souffrant d'une maladie chronique est passé de :

- a) 13,9% en 2010 à 21 % en 2018.
- b) 16,5% en 2010 à 21 % en 2018.
- c) 18 % en 2011 à 21% en 2018.
- d) 18,2% en 2011 à 21% en 2018.

Q11 : L'augmentation du pourcentage des maladies chroniques au Maroc est le résultat de :

- a) Deux principaux facteurs.
- b) Trois principaux facteurs.
- c) Quatre principaux facteurs.
- d) Cinq principaux facteurs.

Q12 : Au Maroc, les maladies cardiovasculaires et le diabète sont avec les cancers et les insuffisances rénales chroniques à l'origine de :

- a) 40% des décès.
- b) 50% des décès.
- c) 60% des décès.
- d) 65% des décès.

- Q13 :** La charge des affections de longue durée parmi le total des dépenses de l'AMO s'estime à :
- a) 54% au secteur public.
 - b) 47% au secteur privé.
 - c) 45 % au secteur public.
 - d) 57% au secteur privé.
- Q14 :** En 2017, les régimes de couverture médicale de base ont couvert :
- a) 50 % de la population.
 - b) 63% de la population.
 - c) 71 % de la population.
 - d) 75 % de la population.
- Q15 :** La population marocaine couverte par les régimes de protection sociale se subdivise en :
- a) Trois catégories.
 - b) Quatre catégories.
 - c) Cinq catégories.
 - d) Six catégories.
- Q16 :** Le respect de la confidentialité et du secret professionnel est spécifié :
- a) Dans le code de déontologie médicale marocain.
 - b) Dans le code pénal marocain.
 - c) A la fois dans le code de déontologie médicale marocain et dans le code pénal marocain.
 - d) Dans le Plan Santé 2025.
- Q17 :** Selon les enquêtes nationales le déclin de l'allaitement maternel au Maroc s'explique par :
- a) 2 explications.
 - b) 3 explications.
 - c) 4 explications.
 - d) 6 explications.
- Q18 :** Au niveau national la diversification alimentaire entre l'âge de 6 à 11 mois est respectée chez :
- a) 1 enfant sur 5.
 - b) 2 enfants sur 5.
 - c) 3 enfants sur 5.
 - d) Aucune proposition n'est juste.
- Q19 :** Les informations marocaines sur la prévalence du faible poids à la naissance sont :
- a) Largement existantes.
 - b) Suffisamment existantes.
 - c) Peu existantes.
 - d) Très peu existantes.
- Q20 :** La politique marocaine de l'iodation du sel a été adoptée depuis :
- a) 1993.
 - b) 1994.
 - c) 1995.
 - d) 1996.
- Q21 :** Au Maroc la double charge des troubles nutritionnels est en rapport avec :
- a) La modernisation de la vie.
 - b) La transition démographique.
 - c) La mondialisation.
 - d) Les connaissances de la population.

Q22 : Au cours de cette dernière décennie, afin d'améliorer la situation nutritionnelle marocaine, le ministère de la santé a développé :

- a) 02 programmes sanitaires de la nutrition
- b) 03 programmes sanitaires de la nutrition
- c) 04 programmes sanitaires de la nutrition
- d) Au moins 05 programmes sanitaires de la nutrition

Q23 : Dans le cadre de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, le ministère de la santé marocain a développé durant les quatre dernières décennies :

- a) 05 stratégies nationales
- b) 06 stratégies nationales
- c) 07 stratégies nationales
- d) 08 stratégies nationales

Q24 : Les facteurs influençant le développement des stratégies marocaines de la réduction de la mortalité maternelle et infantile depuis les années 1990 sont au nombre de :

- a) 08
- b) 09
- c) 10
- d) 11

Q25 : Pour accompagner les stratégies de la réduction de la mortalité maternelle et infantile le ministère de la santé a adopté l'approche des relais communautaires au niveau de :

- a) 07 régions
- b) 08 régions
- c) 09 régions
- d) 12 régions

Q26 : La filière « santé familiale et santé communautaire » était implantée au niveau de l'ENSP en :

- a) 2012
- b) 2013
- c) 2014
- d) 2015

Q27 : Dans le cadre de la politique de santé marocaine, une consultation publique nationale « Intidarate Assiha » a été adoptée et elle s'est articulée autour de :

- a) 03 outils de sondage d'attentes
- b) 04 outils de sondage d'attentes
- c) 05 outils de sondage d'attentes
- d) 06 outils de sondage d'attentes

Q28 : Les déterminants structurels de l'élaboration des stratégies du ministère de la santé sont :

- a) Les politiques
- b) La culture et les valeurs sociales
- c) Les services de santé
- d) Le contexte de la communauté

Q29 : Les commissions régionales appelées « Task force » sont mises en place dans une perspective de :

- a) Assurer une appropriation régionale à travers l'élaboration, le suivi et la coordination des plans d'action régionaux
- b) Partager les responsabilités au niveau régional
- c) Suivre au niveau régional les actions de santé relatives à tout volet préventive
- d) Faciliter l'accès aux soins de santé au niveau régional

Q30 : Selon les normes de gestion par résultats, la stratégie doit comprendre au moins :

- a) 06 éléments qui débutent par le "but" et se terminent par le "budget estimatif".
- b) 07 éléments qui débutent par le "but" et se terminent par le "budget estimatif".
- c) 08 éléments qui débutent par le "but" et se terminent par le "budget estimatif".
- d) 09 éléments qui débutent par le "but" et se terminent par le "budget estimatif".

Q31 : Le concours qualité des établissements de soins est axé sur :

- a) La mise en place d'une conformité réglementaire en matière de soins.
- b) Les processus d'organisation et de gestion des services de santé.
- c) L'auto-évaluation.
- d) L'évaluation externe par des auditeurs.

Q32 : Les indicateurs de ressources humaines pour évaluer la performance du personnel de santé sont :

- a) La disponibilité, la compétence, la réactivité et la productivité.
- b) La disponibilité, la compétence et la productivité.
- c) La disponibilité et la productivité.
- d) Aucune réponse n'est juste.

Q33 : Le taux d'absentéisme est égal au :

- a) Nombre d'heures d'absence /Nombre d'heures qui auraient dû être travaillées.
- b) Nombre d'heures d'absence pendant une période X de référence/Nombre d'heures qui auraient dû être travaillées pendant la même période de référence.
- c) Nombre de jours d'absence pendant une période X de référence/Nombre de jours qui auraient dû être travaillées pendant la même période de référence.
- d) Nombre de jours d'absence /Nombre de jours qui auraient dû être travaillées.

Q34 : L'élaboration du REC du ministère de la santé a été une réponse à la circulaire du :

- a) Premier ministre.
- b) Ministre de la santé.
- c) Ministre du travail et de l'insertion professionnelle.
- d) Ministre de l'emploi et des affaires sociales.

Q35 : L'élaboration du REC du ministère de la santé a pris fin en :

- a) 2007
- b) 2008
- c) 2009
- d) 2010

Q36 : La mise en place du REC permettra au ministère de la santé de :

- a) Assurer l'objectivité et la pertinence de son système de recrutement.
- b) Planifier et d'élaborer un schéma directeur pour la formation :
- c) Mieux cadrer la promotion de ses personnels.
- d) Cadrer juridiquement ses projets de coopération.

Q37 : Le ministère de la santé marocain a mis en place un système de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences :

- a) En 2016.
- b) En 2017.
- c) En 2018.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q38 : Les systèmes de santé dits « Bismarck » existent :

- a) Au USA.
- b) En Allemagne.
- c) Au Japon.
- d) Au Liban.

Q39 : Le système de santé hyper libéral existe :

- a) Au USA.
- b) En Allemagne.
- c) Au Japon.
- d) Au Liban.

Q40 : Les sources parapubliques de financement du système de santé marocain sont :

- a) Les cotisations obligatoires patronales.
- b) La création monétaire.
- c) Les cotisations obligatoires salariales.
- d) Les assurances privées.

Q41 : La dépense globale de santé au Maroc est financée par :

- a) Le paiement direct des ménages.
- b) Les ressources fiscales.
- c) La couverture médicale.
- d) La coopération internationale.

Q42 : Les principales fonctions de la dépense globale de santé au Maroc sont :

- a) La rémunération salariale.
- b) Les médicaments et les biens médicaux.
- c) Les soins ambulatoires.
- d) Les soins d'urgence.

Q43 : Un coût se caractérise par :

- a) Son objet.
- b) Son contenu.
- c) Le point de vue retenu.
- d) Le moment où il est calculé.

Q44 : La santé publique s'articule autour :

- a) Des notions d'équité.
- b) Des systèmes de santé.
- c) Des notions de justice.
- d) Des techniques de plaidoyer.

Q45 : Au cours de l'élaboration des politiques et des programmes de santé, il faut tenir compte de la situation des personnes vulnérables dont :

- a) Les pauvres.
- b) Les enfants.
- c) Les femmes.
- d) Les personnes migrantes.

Q46 : Les droits de l'Homme sont des droits :

- a) Inaliénables.
- b) Indivisibles.
- c) Uniques.
- d) Complémentaires.

Q47 : Selon la sociologie de la santé, les moyens grâce auxquelles nous parviendrons à s'orienter par rapport à une expérience sont :

- a) La sensation.
- b) La pensée.
- c) Le sentiment.
- d) L'intuition.

Q48 : La maladie et la santé se définissent dans le cadre des exigences et des attentes liées :

- a) A l'environnement social de l'individu.
- b) Aux connaissances de l'individu.
- c) A la relation soignant-soigné.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q49 : Les déterminants qui expliquent les mécanismes à travers lesquels le psychosocial et le social influencent la santé des individus sont :

- a) Le type de la personnalité.
- b) L'entourage social.
- c) Les événements stressants de la vie.
- d) Le modelage social.

Q50 : La sociologie de la santé explore la différenciation sociale des :

- a) Croyances.
- b) Attitudes.
- c) Représentations de la santé.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q51 : La formation des adultes fait référence :

- a) À la formation professionnelle continue.
- b) À la formation tout au long de la vie.
- c) À L'éducation à l'école.
- d) Toutes les propositions sont fausses.

Q52 : Quels sont les champs de la formation tout au long de la vie :

- a) Education formelle.
- b) Education non formelle.
- c) Education informelle.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q53 : La pédagogie des adultes se nomme aussi :

- a) Andragogie
- b) Sociopédagogie
- c) Psychopédagogie
- d) Autoformation

Q54 : Les sciences de l'éducation concernent l'étude des différents aspects de l'activité éducative dans ses approches méthodologiques et pratiques en faisant appel à des différentes disciplines à savoir :

- a) La psychologie de l'éducation.
- b) La sociologie de l'éducation.
- c) La didactique des disciplines.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q55 : Quels sont la ou les intérêt(s) pédagogique(s) des approches scolaires traditionnelles transmissives ?

- a) Individualiser les apprentissages.
- b) Enseigner un même contenu à un grand nombre d'élèves.
- c) Favoriser la coopération entre les étudiants.
- d) Garantir la présentation d'un programme d'enseignement explicite.

Q56 : Le ou les concept(s) adéquat(s) au constructivisme est (sont) :

- a) L'apprenant analyse et traite l'information.
- b) L'apprenant organise ses connaissances par l'action.
- c) L'apprenant exécute des consignes.
- d) L'apprenant construit et organise ses connaissances en interaction avec l'environnement matériel et social.

Q57 : Pour les socioconstructivistes, l'apprentissage est meilleur :

- a) S'il y'a confrontation avec des pairs de même niveau.
- b) S'il y'a confrontation avec des pairs plus avancés.
- c) S'il y'a confrontation avec des pairs moins avancés.
- d) Ce qui est important, c'est que le sujet ait l'occasion de confronter ses réponses incorrectes avec d'autres points de vue même si ceux-ci n'étaient pas nécessairement corrects.

Q58 : L'approche pédagogique qui consiste à rendre accessible le savoir et les explications théoriques pour que l'étudiant puisse se les approprier à son rythme, tandis que le temps de classe sera consacré à pratiquer, s'exercer, développer, expérimenter est :

- a) L'approche par résolution de problème.
- b) L'approche par pédagogie (classe) inversée.
- c) L'approche par projet.
- d) L'approche par pédagogie à effet vicariant (modélisation).

Q59 : La didactique étudie :

- a) Comment rendre un objet de savoir transmissible auprès des étudiants.
- b) Comment faire en sorte que les étudiants assimilent, comprennent, et transfèrent.
- c) Comment faire pour que les étudiants conceptualisent un objet de savoir dans les meilleures conditions et dans le respect de sa spécificité.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q60 : Le travail de groupe en classe apporte un plus aux étudiants dans l'appropriation des connaissances, il s'agit d'une :

- a) Justification didactique à un projet pédagogique.
- b) Justification pédagogique à un projet didactique.
- c) Justification de la méthode d'enseignement choisie.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q61 : Le contrat didactique représente les droits et les devoirs implicites des élèves et de l'enseignant à propos d'objets, du savoir enseignés. Quels sont les effets qui engendrent la rupture de ce contrat :

- a) Effet Jourdain.
- b) Effet Topaze.
- c) Effet de fidélité.
- d) Effet de l'attente incompressible.

Q62 : La planification d'un cours consiste à déterminer :

- a) Les intentions pédagogiques et les objectifs d'apprentissages du cours.
- b) Les moyens d'évaluation qui permettront d'en valider l'atteinte.
- c) Les méthodes pédagogiques utilisées à chaque séance.
- d) Les styles d'enseignements.

Q63 : La planification du cours a :

- a) Une influence positive sur l'apprentissage.
- b) Une influence directe sur les occasions d'apprendre dont disposent les étudiants.
- c) Une influence directe sur la couverture la plus complète des contenus d'apprentissage.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q64 : Pour l'étude du profil groupe classe, on peut utiliser les outils suivants :

- a) Test sur les styles d'apprentissage.
- b) Fiche séance.
- c) Questionnaire au profil des étudiants (âge, sexe, nationalité, Niveau d'étude,.....).
- d) Evaluation diagnostique.

Q65 : Le plan de cours est :

- a) Pour l'enseignant un devis.
- b) Pour l'étudiant un guide.
- c) Pour le responsable de la formation un outil de régulation.
- d) Pour l'institut un contrat pédagogique.

Q66 : Quelles sont la ou les fonction(s) assurée(s) par le plan de cours :

- a) Motiver les apprenants.
- b) Organiser les apprentissages et faciliter la gestion du temps.
- c) Veiller à la qualité de la formation et contribuer à la cohérence du programme.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q67 : Un objectif d'enseignement s'oppose à un objectif opérationnel dans le sens où :

- a) L'objectif d'enseignement montre ce que l'élève devra maîtriser à la fin de la leçon.
- b) L'objectif d'enseignement montre ce que l'enseignant devra faire pour que les objectifs opérationnels soient atteints.
- c) L'objectif d'enseignement montre ce que l'enseignant devra faire pour que l'étudiant assimile le cours.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q68 : Quelles sont les domaines de l'objectif pédagogiques ?

- a) Domaine cognitif.
- b) Domaine de l'intériorisation des valeurs.
- c) Domaine affectif.
- d) Domaine psychomoteur.

Q69 : Le niveau de « l'imitation, de la coordination, et de l'automatisme » de l'objectif pédagogique correspond au domaine :

- a) Cognitif.
- b) Psychomoteur.
- c) Affectif.
- d) De l'intériorisation des valeurs.

Q70 : Quelles sont les caractéristiques d'un objectif bien rédigé ? :

- a) Une action qui sera réalisée par l'apprenant.
- b) Faciliter l'évaluation.
- c) Les conditions dans lesquelles la performance doit se manifester.
- d) Les critères de performance pour situer les résultats acceptables.

Q71 : Cochez-la ou les propositions suivantes :

- a) La compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes.
- b) Compétence = Capacités x contenus x situations.
- c) Compétence = Objectifs spécifiques x situations.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q72 : Le choix d'une méthode pédagogique doit être fait en fonction de certains paramètres :

- a) Le profil des apprenants.
- b) La complexité des savoirs à acquérir.
- c) Les préférences de l'enseignant en termes de méthode pédagogique adoptée.
- d) Les moyens logistiques dont on dispose.

Q73 : L'apprentissage par la découverte consiste à :

- a) Faire découvrir les savoirs par le questionnement.
- b) Apprendre par des « essais et erreurs » en petits groupes, mobiliser les expériences personnelles des stagiaires pour apprécier une situation et résoudre un problème posé.
- c) Remplacer une idée ou un concept complexe et inconnu par un fait connu et simple qui illustre.
- d) Faire reproduire un geste ou une technique précise.

Q74 : Les méthodes affirmatives sont des méthodes :

- a) Expositives.
- b) Maïeutiques.
- c) Magistrales.
- d) Transmissive.

Q75 : La « Technique du Groupe Nominal » (TGN) :

- a) Est une technique de prélèvement de perceptions et de données.
- b) A l'avantage de ne pas discriminer certains membres du groupe en particulier.
- c) Permet de générer un nombre de solutions minimales.
- d) Laisse place à la spontanéité.

Q76 : La technique d'enseignement Jigsaw « enseignement en puzzle » :

- a) Est une approche collaborative.
- b) Fait référence à la mémoire passive.
- c) Son but est de favoriser l'appropriation de la matière chez les apprenants et la transmission d'une certaine expertise aux collègues.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q77 : La simulation en formation des sciences infirmières et techniques de santé est un outil pédagogique qui permet :

- a) Un apprentissage dans l'action.
- b) Une analyse réflexive et conceptualisation.
- c) Un acte dans un cadre sécurisé et éthique limitant l'impact des potentielles erreurs.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q78 : Les outils utilisés pour la planification de stage en formation des sciences infirmières et technique de santé sont :

- a) Les études des ressources en milieu de stage.
- b) Le plan d'encadrement.
- c) Le plan d'apprentissage.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q79 : Quelles sont les caractéristiques du tuteur en tant que dispositif de formation en sciences infirmières et techniques de santé ?

- a) La Formation est réalisée en majeure partie sur le terrain.
- b) L'apprenant est accompagné par un tuteur qui le guide et le conseille.
- c) Assimilé à la formation en alternance, en formation professionnelle.
- d) Toutes les propositions sont justes.

Q80 : Les jeux de rôle et la simulation de gestes professionnels en formation des sciences des infirmières et techniques de santé sont :

- a) Des formes de la technique pédagogique de simulation.
- b) Deux techniques pédagogiques différentes.
- c) Une référence aux méthodes actives.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q81 : Parmi les propositions suivantes, laquelle (lesquelles) est (sont) vraie(s) :

- a) Chaque enseignant a son style d'enseignement.
- b) Il existe un style idéal d'enseignement.
- c) L'enseignant efficace est celui qui a la capacité de varier son style et ses stratégies d'enseignement.
- d) A chaque stratégie d'apprentissage correspond un style d'enseignement.

Q82 : Un enseignant qui fait faire une manipulation expérimentale à ses élèves et leur demande d'en dégager une loi applique :

- a) La démarche déductive.
- b) La démarche inductive.
- c) La démarche indu-déductive.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q83 : Quel style d'enseignement est centré à la fois sur le contenu et les apprenants ?

- a) Le style incitatif.
- b) Le style associatif.
- c) Le style transmissif.
- d) Le style permissif.

Q84 : Le portfolio est un moyen d'évaluation utilisé dans le cadre d'un enseignement basé sur :

- a) L'approche par compétences.
- b) L'approche par objectifs.
- c) L'approche par projets.
- d) L'approche par programmes.

Q85 : Quelles sont la ou les qualité(s) docimologique(s) ?

- a) L'indice de difficulté.
- b) L'indice de discrimination.
- c) L'indice de fidélité.
- d) L'indice d'homogénéité.

Q86 : Le type d'évaluation dont le but est de réguler l'apprentissage est :

- a) L'évaluation diagnostique.
- b) L'évaluation formatrice.
- c) L'évaluation formative.
- d) L'évaluation sommative.

Q87 : Quels sont parmi ces facteurs, ceux qui influencent l'évaluateur ? :

- a) L'effet de barème.
- b) L'effet de validité.
- c) L'effet de « gaussienne ».
- d) L'effet de l'ordre.

Q88 : Quelles sont la ou les finalité(s) de l'évaluation :

- a) L'évaluation critériée.
- b) L'évaluation directe.
- c) L'évaluation normative.
- d) Aucune proposition n'est juste.

Q89 : Dans le cycle de la formation continue, quelle est l'étape qui consiste à élaborer un plan détaillé pour chaque session de formation, à développer les supports et les protocoles pour assurer le suivi et l'évaluation des activités et à prévoir la logistique, les ressources nécessaires pour l'exécution de l'activité :

- a) Le diagnostic de la performance.
- b) La programmation.
- c) L'exécution.
- d) Le suivi et l'évaluation.

Q90 : L'évaluation des compétences :

- a) S'intéresse à ce que l'étudiant sait faire, et comment il le fait.
- b) S'attache aux résultats aux quelles parvient l'étudiant.
- c) S'attache au processus ou démarches adoptées par l'étudiant.
- d) Porte sur la capacité à mobiliser un ensemble de ressources.

Q91 : Le cahier de charges d'un produit pédagogique est un outil qui :

- a) Décrit avec précision le projet relatif au produit.
- b) Ne décrit pas le contexte pédagogique dans lequel, un projet va être utilisé.
- c) Décrit les objectifs de formation auquel il répond.
- d) Ne précise pas les conditions nécessaires à la réussite du projet.

Q92 : Le modèle « ADDIE » :

- a) Est un modèle de conception de dispositifs pédagogiques (présentiels comme distanciels).
- b) Propose 5 étapes : Analyse, Conception, Développement, Implantation, Evaluation.
- c) Est neutre ; n'imposant pas de « principe pédagogique ».
- d) Toutes les réponses sont justes.

Q93 : Cochez-la ou les proposition (s) correcte (s) :

- a) Le développement de la formation continue est tributaire du développement de l'ingénierie de la formation continue.
- b) Il s'agit de toute formation entreprise lors des études supérieures.
- c) L'évaluation des actions de formation continue n'est pas une pratique généralisée, notamment l'évaluation à chaud.
- d) Elle se base sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Q94 : Choisir la ou les proposition (s) correcte (s) :

- a) L'analyse des pratiques professionnelles (l'APP) se veut être une projection vers une stagnation dans les pratiques professionnelles.
- b) L'APP permet d'évaluer sa manière d'agir sans faire la comparaison avec les références théoriques ou méthodologiques.
- c) L'APP est une démarche qui consiste à dépasser un simple savoir-faire non réfléchi, purement opératoire, pour accéder à un savoir-faire réfléchi et conceptualisé.
- d) L'APP est un travail sur soi pour une conscientisation critique.

Q95 : L'analyse des compétences professionnelles :

- a) Ne se fait pas à partir d'une situation rencontrée en formation.
- b) S'appuie sur une démarche d'analyse de pratiques professionnelles.
- c) Consiste à décrire les faits.
- d) Permet d'intérioriser les émotions ressentis.

Q96 : L'assurance qualité à l'enseignement supérieur, fait référence à l'ensemble des processus et des mécanismes qui permettent d'assurer la qualité :

- a) Des programmes, des établissements ou d'un système national de formation.
- b) Interne (désigne les pratiques propres à un établissement (pratiques intra-institutionnelles)
- c) Externe (fait référence à celles déployées par un organisme externe (pratiques supra-institutionnelles ou interinstitutionnelles)
- d) Interne et externe à la fois.

Q97 : En cycle d'amélioration de la qualité, les diagrammes de cause à effet utilisés comme outils d'analyse de problème :

- a) Permettent la catégorisation des hypothèses des causes du problème.
- b) Sont théoriques et non pas des faits.
- c) Sont des réponses aux questions.
- d) Cherchent à éviter les biais et les impressions superficielles.

Q98 : En santé, le marketing social vise à :

- a) Combattre les maladies chroniques uniquement.
- b) Modifier des comportements jugés négatifs.
- c) Soutenir dans la durée des comportements positifs existants.
- d) Permettre un changement de comportement de manière volontaire.

Q99 : Quelles sont les principes de l'éducation thérapeutique ?

- a) Autonomie.
- b) Inobservance.
- c) Compliance.
- d) Alliance thérapeutique.

Q100 : La formation en ligne (e-learning) :

- a) Est synchrone.
- b) Est asynchrone.
- c) Peut-être synchrone ou asynchrone
- d) Est idéale pour une population nombreuse dispersée, concernée par une formation.

BON COURAGE